



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE
UNEP/BUR/13
2 juin 1982

Original : FRANCAIS

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution

Genève, 10-11 juin 1982

Le Plan d'action pour la Méditerranée à la session à caractère particulier
du Conseil d'administration du PNUÉ

Note d'information

1. Une session à caractère particulier du Conseil d'administration du PNUÉ s'est déroulée à Nairobi du 10 au 18 mai 1982 pour marquer le 10ème anniversaire de la Conférence de Stockholm et pour tracer les grandes lignes d'activité pour la décennie suivante. Cent-onze États étaient représentés. Les chefs de l'Etat du Soudan et du Zaïre, ainsi que quelques 70 ministres faisaient partie des délégations.

2. Deux membres du Bureau, M. Serge Antoine et M. M. Ladjouzi étaient présents à la session. Dans les discours prononcés en plénière par les chefs de délégation plusieurs ont mentionné en de termes positifs le PAM. Il est dès lors apparu utile de fournir au Bureau les extraits de discours en question.

3. Les expressions recueillies ci-de suite représentent un témoignage précieux de l'intérêt et de l'appui des Parties contractantes pour le Plan d'action pour la Méditerranée (les textes marqués d'un astérisque sont traduits de l'original).

Algérie

"Monsieur le Président, mon pays participe activement à la sauvegarde de la Méditerranée, mer la plus polluée du monde. La convention pour la protection de la mer Méditerranée ainsi que ses protocoles annexés ont été ratifiées par mon Gouvernement pour marquer notre souci de sauvegarder notre environnement marin dans le cadre de la coopération et de la solidarité internationale et pour manifester notre intérêt au droit de l'environnement qui doit suivre l'évolution de l'application du plan d'action pour l'environnement et déterminer des domaines prioritaires à protéger et à codifier sur la base des intérêts de toute la composante de la société internationale."

(M. Raouighi MOHAMED, Secrétaire d'Etat aux forêts, de la mise en valeur des terres et de l'environnement).

Chypre *

"Il n'est pas surprenant que Chypre soit très intéressé à prendre part à toute initiative internationale visant à protéger et à améliorer l'environnement. Dès le début nous sommes rendu compte que les questions touchant à l'environnement étaient bien trop complexes et difficiles à comprendre et à résoudre au niveau national et qu'une coopération internationale à tous les niveaux était indispensable pour protéger l'environnement au bénéfice des générations présentes et futures. Nous sommes donc très intéressés à participer à toute réunion internationale; nous appuyons très activement les activités régionales telles que le Plan d'action pour la Méditerranée et nous sommes signataires de plusieurs conventions et autres instruments juridiques promus par le PNUE et autres institutions internationales pour la protection de l'environnement."

(M. A.F. Grammenopoulos, Haut Commissaire de Chypre au Kenya).

Communauté Economique Européenne

"11. Je rappellerai également le rôle actif joué par la Communauté, en tant que partie contractante, dans la mise en oeuvre de la Convention de Barcelone, qui rassemble les efforts de tous les riverains de la mer Méditerranée pour sauver cette mer de la pollution. A cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier au Directeur Exécutif, Monsieur TOLBA, pour l'appui constant qu'il a apporté à cette Convention qui relève du programmes des Mers Régionales et qui représente une des plus grandes réussites du PNUE."

"17. Les accords de coopération passés depuis 1978 entre la Communauté et plusieurs pays riverains de la Méditerranée tels que les Pays du Maghreb, du Machrek et la Yougoslavie, prévoient une coopération dans le domaine de la protection de l'environnement. Je mentionnerai, à titre d'exemple, les actions de coopération entre la Communauté et la Yougoslavie dans le domaine de la protection de la Mer Adriatique contre la pollution ainsi que la contribution financière importante de la Communauté au projet des eaux usées de Helwan en République arabe d'Egypte."

(M. F. Aerts, Secrétaire d'Etat de la Santé publique et à l'environnement du Royaume de Belgique, Président en exercice du Conseil, parlant au nom de la CEE).

"Dans un contexte plus vaste certainement un des succès plus significatifs a été l'élaboration et l'adoption d'accords et de conventions régionales et globales pour combattre et réduire les formes de pollution les plus graves et pour conserver les espèces menacées. Nous avons participé directement à la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée adopté en 1976 dans le cadre du programme des mers régionales du PNUÉ et, en notre qualité de Partie contractante, nous avons contribué à la mise en oeuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles."

(M. Karl-Heinz Narjes, Membre de la Commission des Communautés responsable des questions de l'environnement).

Egypte *

"Les instituts de recherche en Egypte ont participé au programme MED POL et l'Institut des Sciences Marines coopère avec le Centre de Malte. A cela s'ajoutent les études du Plan Bleu qui ont pour but de rassembler les données nécessaires au développement, et à la planification de la Région Méditerranéenne".

(Dr. M.S. Zaki, Ministre d'Etat pour la Santé).

France

"Mais, la régionalisation me paraît nécessaire dans les autres domaines. La raison en est que toute politique efficace de l'environnement se conduit au contact des hommes, du site et du milieu. Je me félicite que depuis 10 ans, le PNUÉ se soit déjà engagé dans cette voie. Par exemple, pour les "mers régionales" où quelque 110 pays sont impliqués dans une coopération où figurent les Etats, les institutions spécialisées des Nations Unies et le PNUÉ (dont notre souhait est qu'il reste bien présent et ne se dégage pas trop vite des programmes qu'il a lancés)... Parmi ces actions, je citerai, bien sûr, celle conduite en Méditerranée où depuis les accords de Barcelone, 17 pays collaborent à un Plan d'action très ouvert. Celles qui concernent la mer des Caraïbes et le Golfe de Guinée."

(M. Michel Crépeau, Ministre de l'environnement).

Israel *

"Sur le plan régional, un succès majeur du PNUÉ a été son programme des mers régionales qui est au service de 110 gouvernements. Dans le cadre de ce programme, le Plan d'action pour la Méditerranée peut servir comme un modèle de coopération régionale dans lequel les états se sont libérés des divisions dues aux différences politiques et se sont unis dans un effort commun pour que leur mer commune devienne source de vie et de bien-être pour leurs habitants."

(M. Chaim Kuberski, Directeur-Général du Ministère de l'Intérieur).

Italie

"Nous suivons avant tout avec une extrême attention les développements du programme GEMS relatif au système mondial de surveillance continue de l'environnement. Nous nous demandons toutefois si la progressive application d'un tel système ne pourrait tirer davantage des expériences de surveillance réalisées au niveau régional, comme par exemple, on est en train de faire avec les programmes MED POL du Plan d'action pour la Méditerranée. Il nous semble, en effet, que la conception de l'application de systèmes globaux devra de toute façon être adaptée aux caractéristiques particulières des diverses zones géographiques.

Nous avons parlé auparavant du Plan d'action pour la Méditerranée qui a débuté dans le cadre du programme Mers Régionales du PNUE. Il est logique que l'Italie, pays entièrement entouré par cette Mer si riche d'histoire, mais actuellement sujette à tant de risque de pollution et de dégradation, ait à insister sur la grande initiative promue par le PNUE pour unir tous les Pays côtiers méditerranéens en un effort collectif de prévention et de défense. Six ans ont passé depuis la Convention de Barcelone et les activités de surveillance, les expertises du Plan Bleu, lesdites activités prioritaires, la formation de nouveaux protocoles descendants de la Convention originaire, tout cela continue avec un plein engagement et un succès croissant. L'Italie a l'intention d'offrir toute contribution, non seulement en termes financiers, pour la continuation des activités méditerranéennes. Nous souhaitons que la contribution de l'UNEP restera sur les niveaux actuels, et là aussi non seulement en termes financiers, dans les années prochaines."

(M. Filippo Anfuso, Ministre plénipotentiaire du Ministère des Affaires Etrangères).

Espagne *

"En ce qui concerne la pollution des eaux, des programmes très importants existent dans les régions côtières, particulièrement celles de la Méditerranée, qui sont intégrées dans le Plan d'action pour la Méditerranée.

M. le Président, l'Espagne est consciente de la nécessité d'activer la mise en place d'infrastructures sanitaires dans les centres urbains et touristiques de la zone de la Méditerranée, pour le traitement des eaux usées industrielles, et pour le contrôle des déversements de substances toxiques et dangereuses dans nos eaux côtières. A cet égard nous avons envisagé des investissements d'environ \$ 1,000 million U.S. par an pour les dix prochaines années, ce qui représente \$ 10,000 million U.S. pour la dépuración, le contrôle des polluants et le recyclage. Une attention particulière a été consacrée aux eaux continentales, de surface ou souterraines, ainsi qu'à certains bassins fluviaux, où d'excellents résultats ont été obtenus.

(M. Santiago Aranz de Robles, Sous-secrétaire à l'aménagement du territoire et à l'environnement, Ministère des Travaux Publics).

Turquie *

"La Turquie est un pays ayant une longue côte méditerranéenne. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre satisfaction pour la manière dont les actions destinées à protéger cette grande mer interne se développent dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée. Nous constatons avec satisfaction la création du Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la Méditerranée contre la pollution. Je félicite le PNUÉ pour le travail de pionnier qu'il a accompli avec le lancement du Plan d'action pour la Méditerranée. Le PNUÉ peut utiliser l'expérience acquise dans ce domaine pour assister d'autres mers régionales menacées dans des initiatives similaires."

(M. N. Karakoylu, Ambassadeur au Kenya).

Yougoslavie

Le discours de M. S. Uzunovic, Membre du Conseil Exécutif Fédéral (Ministre) a signalé le programme des mers régionales comme un des plus importants parmi ceux développés par le PNUÉ.

Maroc

"Un autre aspect de cette coopération mérite d'être mis en évidence. Il s'agit de la coopération régionale dont le Plan d'action pour la protection de la mer Méditerranée constitue l'exemple typique. Nous estimons que cette coopération doit être encouragée dans le sens d'une plus grande participation des Pays avancés."

(M. M. Lahlou, Ministre de l'habitat et de l'aménagement du territoire).

Libye *

"Monsieur le Président, Mon pays prête une grande attention à la protection de l'environnement au niveaux nationaux et internationaux. Il le fait par les participations aux diverses activités qui concernent l'environnement. Il est Partie contractante à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs. Il suit avec grand intérêt les réunions qui concernent le Plan Bleu et participe à quelques projets régionaux qui s'occupent de la lutte contre la désertification comme par exemple le projet de la ceinture verte pour l'Afrique du Nord qui a pour but la lutte contre l'empiétement du désert."

(M. M. El Mangoosh, Secrétaire pour l'habitat).

Grèce *

"La Grèce est particulièrement active dans la sous-région méditerranéenne. En 1976 la Grèce a signé la Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et a travaillé activement depuis pour développer le Plan d'action pour la Méditerranée.

En 1981 Athènes fut choisie comme siège de l'Unité de coordination de ce programme auquel nous contribuons \$ 400.000 par an pour son fonctionnement. Nous estimons que le Plan d'action pour la Méditerranée constitue un modèle de coopération internationale en matière d'environnement."

(M. A. Afendoulis, Ambassadeur de Grèce au Kenya).

Tunisie *

"Mon pays a contribué d'une façon active au développement et à la mise en oeuvre du Plan d'action pour la protection de la Méditerranée et a participé en outre à des programmes bilatéraux avec d'autres pays frères et amis, tant au nord qu'au sud du bassin méditerranéen."

(M. Zakaria Ben Mustapha, Maire de Tunis, Président de l'Association tunisienne pour la protection de la nature et de l'environnement).